

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 39

Artikel: La Tunisie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193830>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la retraite comme un simple chef de bureau.

Renommée par son ardeur au travail, sa douceur, sa docilité, Jenny ne se serait jamais permis les capricieuses incartades que l'on reproche à son successeur Jacquot.

Vive, légère et pleine de grâce touchante, Jenny était l'idéal des ânesses royales. Aujourd'hui, l'âge, le repos, une nourriture trop abondante et trop choisie, ont empâté ses formes : l'élégante et coquette bourrique de la reine est atteinte d'obésité. (La France.)

La Tunisie.

Quand noutron vilhio régent est z'u moo, l'a faillu mettrè la pliace su lè papai, et l'ont fé onna visita avoué cliào que sè sont preseitâ, po savâi cé qu'avâi lo mé dè cabosse. Lâo z'ont demandâ totès sortès d'affèrès, et l'ont dû derè iò l'étâi la Tunisie.

Lo vilhio Djan à Samin, que n'avâi rein à fèrè, étâi z'u pè la maison d'écoula po vairè cliào novès régents et se trovâ quie tandi qu'on lè z'interrogâvè, mâ fut bin èbâyi dè lâo z'ouèrè derè que la Tunisie étâi on pàys coumeint lo nouïtro, que sè trovâvè pè l'Afrique, âo fin bas dè la carta, tot coumeint lo Sétife, kâ ein saillèssaint ye fe âo syndiquo :

— Cein que c'est què dè savâi oquiè, syndiquo : mè qu'avé adè cru que cliia Tunisie l'étâi onna bite.

On cliou bin rivâ.

On pàysan dè pè contrè Servion qu'avâi menâ onna cabra à la fàirè dè Rua, fasâi route ein s'ein revegneint avoué on autro pàysan dâo coté dè Promaseins, et coumeint sè cognèssont po s'étrè z'âo z'u vus, dévezâvont dè çosse et dè cein.

Lâi avâi z'u cauquie teimps dévânt onna granta sâiti et on avâi mémameint de qu'on avâi fè dâi procèchons po avâi la pliodze. Lo Vaudois, qu'étâi on inguenôt que n'avâi pas mé dè religion que ne faillâi, couiènavè son compagnon, et lâi fasâi : « Tot parâi vo z'autro Fribordzâi, vo z'itès onco dâi drôlo dè pistolets dè crairè à cliào procèchons ; que volliâi-vo que cein pouèssè fèrè ? tot cein c'est dâi bambioulès. »

— Et vo, lé Vaudois, se repond lo Dzaset, vo z'âi bin dè quiet vo fottrè dè no : vo crâidè bin âi paratounéro !

Trop de bonheur.

Un de nos abonnés du vignoble nous écrit :

« Monsieur le rédacteur,

» La vendange bat son plein et la besogne ne manque pas ; mais je ne puis résister à l'envie de vous faire part d'une exclamation que j'ai entendue hier

et qui pourrait peut-être trouver sa petite place dans le *Conteur vaudois*.

» Un propriétaire, qui a vendu ses vases pendant les mauvaises années, se trouve très embarrassé pour encaver sa récolte. Il s'adresse en vain à ses amis et à ses voisins, qui ont bien assez à faire pour eux-mêmes ; et après des recherches inutiles, il est obligé de suspendre la cueillette, et, fort ennuyé, il s'écrie :

» — Quelle misère que ces années d'abondance !

» Notre contrée est toute dans la joie, car malgré le gel et la grêle qui ont frappé quelques parchets, on n'a pas fait pareille quantité depuis 1871 : quatre fois plus que l'année dernière !

» Votre fidèle abonné,

» ***. »

Sous le titre : *Théâtres et concerts*, les journaux de Paris publient cet entre-fillets :

« La direction de l'Opéra vient de prendre une excellente mesure : l'accès des fauteuils sera interdit désormais aux porteurs de vêtements négligés, tels que ceux dont les Anglais s'affublent pour venir à notre Académie nationale de musique.

Une autre mesure, qui sera également approuvée de tout le monde, vient d'être prise à l'égard des dames, qui ne seront plus admises aux fauteuils d'orchestre, à partir du 1^{er} octobre, que sans chapeau. Il est certain que les chapeaux à plumes, qu'on porte aujourd'hui, cachent à ceux qui sont placés derrière une grande partie de la scène. A notre avis, le port du chapeau pour les femmes devrait être interdit dans tous les théâtres, à l'orchestre et au balcon. »

On lit dans les mémoires de Pierre-fleur :

Orbe. — Prise de l'année 1556. La présente année a esté grandement pleine de chaleur et sans pluye que bien peu, de sorte que quant à la récolte des bleds et du foin ne fut rien plus que de la tierce partie de l'année précédente. Et quant aux vins, les vendanges furent faites au mois d'août avec suffisance et abondance de vin ; de sorte que le vin qui paravant se vendait le char dix escus, l'on l'eust pour trois escus. Le bled qui paravant se vendait 13 sols, se vendit après 28 et 30 sols.

Le lumbago du roi Guillaume. — C'était à la fin de la guerre de 1870. Le vainqueur de la France, le roi Guillaume, avait établi son quartier-général à Versailles, où les délégués des souverains de l'Allemagne du sud vinrent, le 19 décembre, lui offrir la dignité d'empereur

d'Allemagne. Guillaume l'accepta, et la cérémonie fut fixée au 18 janvier. Mais comme le roi souffrait violemment d'un lumbago, il se demanda s'il pourrait se tenir à cheval dans la grande revue qui devait suivre le couronnement.

Une scène curieuse eut lieu. Il essaya ses forces en enfourchant le bras d'un grand fauteuil, et imita les mouvements d'un cavalier sur son cheval. Mais ce fauteuil avait des roulettes. Le « cavalier » s'agita sans doute trop fort, « imita » trop consciencieusement l'attitude que l'on a à cheval... Le fauteuil glissa sous lui et il tomba de tout son long !...

La chute fut assez sérieuse pour qu'il perdit connaissance.

Il ne tarda pas, cependant, à revenir à lui, mais il était meurtri, il ne pouvait plus se tenir debout ; ce ne fut que le soir qu'il rassura son entourage et qu'il donna l'ordre de ne rien changer au programme arrêté.

Glané dans les archives d'une de nos petites villes :

1746. — M. le Gouverneur fera faire un rattelier tout simple à la cuisine du 1^{er} Régent de sapin et point de buffet dessus.

1763. — Accordé au Granger de B... La genisse qui doit faire son veau de deux ans, et cela à titre d'amodiation pour moitié vache.

1776. — Permis au S^r Antoine Pellechet dit la Joye maître à danser de séjourner icy à bien plaire pour donner des leçons en se bien conduisant.

1800. — A la réquisition du sieur B... chirurgien, il lui est permis de faire garder une chèvre à l'attache sur les grands chemins vu la maladie de son enfant qui en boit le lait.

Nos journaux racontent chaque jour quelque nouvelle anecdote prise dans la vie du regretté L. Ruchonnet. Voici entre autres celle que nous trouvons dans une correspondance de Lausanne adressée au *Neuchâtelois* :

« Comme jeune étudiant, je me trouvais une fois en course dans une vallée de l'Oberland. Notre caravane rencontra un monsieur qui portait un panier lourdement chargé ; il l'avait pris des mains d'une enfant qui pliait sous le poids et qui pleurait : c'était Louis Ruchonnet qui, en vrai père, avait consolé la fillette et l'accompagnait en portant son fardeau. Le président de la Confédération — c'était en 1883 — ne s'est pas trouvé trop grand pour porter un panier et essuyer des larmes. »

Recettes.

Longe de veau braisée. — Désossez et ficelez une longe de veau ; mettez-la dans une